



# FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION

**Justification et cadre de l'opération d'identification des  
enfants déplacés en âge scolaire**

*Cas de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*

**Juin 2025**

# **FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION (FNE)**

**Justification et cadre de l'opération d'identification des enfants  
déplacés en âge scolaire**

*Cas de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*

**Juin 2025**

## Plan

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Contexte général .....                                                                      | 3  |
| 2. Objectifs .....                                                                             | 3  |
| 3. Problématique.....                                                                          | 4  |
| 4. Bénéficiaires.....                                                                          | 4  |
| 5. Nécessité et justification de l'opération.....                                              | 4  |
| 6. Rôle du FNE.....                                                                            | 5  |
| 7. Stratégie de mise en œuvre .....                                                            | 6  |
| 7.1. Préparatifs et conditions préalables.....                                                 | 6  |
| 7.2. Mise en œuvre.....                                                                        | 6  |
| Organisation opérationnelle.....                                                               | 6  |
| Répartition indicative par jour .....                                                          | 7  |
| 7.3. Méthodologie retenue.....                                                                 | 7  |
| 7.4. Opération post-collecte.....                                                              | 7  |
| ✓ Traitement et analyse des données .....                                                      | 7  |
| ✓ Exploitation des résultats.....                                                              | 8  |
| ✓ Résultat attendu .....                                                                       | 8  |
| 8. Risques et mesures d'atténuation .....                                                      | 8  |
| 9. Portée de l'opération .....                                                                 | 9  |
| Liste provisoire des camps de déplacés ciblés (première phase) .....                           | 9  |
| 10. Durée des opérations .....                                                                 | 10 |
| 11. Budget prévisionnel .....                                                                  | 10 |
| Fiche 1 : Enfants en âge scolaire (6 ans et plus).....                                         | 11 |
| Fiche 2 : Enfants de moins de 6 ans .....                                                      | 12 |
| Liste des enquêteurs et chauffeurs sélectionnés.....                                           | 13 |
| Budget prévisionnel pour l'opération de recensement dans les camps de déplacés (4 jours) ..... | 14 |
| Statistique DPCE/MENFP.....                                                                    | 15 |

## 1. Contexte général

La dégradation du climat sécuritaire en Haïti, notamment dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, a entraîné la fermeture de 1 012 écoles au début de l'année scolaire 2024-2025, affectant plus de 165 000 élèves déplacés (DPCE/MENFP<sup>1</sup>).

Installés dans des camps de fortune, bon nombre de ces enfants (élèves) sont aujourd'hui déscolarisés, sans accès à un environnement d'apprentissage stable. Cette situation alimente une hausse alarmante de l'abandon scolaire et accroît les risques de marginalisation, de violence et de potentiels recrutement de ces enfants par les bandes armées (UNICEF, *Vant Bèf Info*<sup>2</sup>).

Au-delà de l'accès, la qualité de l'éducation est lourdement affectée : interruptions pédagogiques, inégalités accrues, perte d'apprentissages. L'éducation, pourtant levier de la stabilité et de développement, est aujourd'hui gravement menacée.

Dans ce contexte, identifier et enregistrer les enfants déplacés constitue un préalable essentiel pour planifier des réponses éducatives d'urgences et éviter une rupture durable de leurs parcours scolaire.

## 2. Objectifs

- Identifier et dénombrer le nombre d'enfants en âge scolaire vivant dans les camps de déplacés.
- Collecter des informations détaillées sur leur profil (âge, sexe, situation scolaire, etc.).
- Faciliter leur réintégration scolaire ou l'accès à des solutions éducatives adaptées.
- Appuyer la planification de mesures d'urgence en matière d'éducation, de protection et de soutien psychosocial.
- Produire un fichier fiable et actualisé qui serve de base à toutes les interventions futures (du FNE ou d'autres acteurs éducatifs).

---

<sup>1</sup> Voir Statistique DPCE/MENFP (en annexe)

<sup>2</sup> <https://vantbefinfo.com/haiti-leducation-en-peril-face-a-la-crise-securitaire/> (Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2025)

### 3. Problématique

Malgré l'ampleur de la crise, aucune donnée fiable et actualisée ne permet aujourd'hui de connaître avec précision le nombre<sup>3</sup>, l'âge, la situation scolaire ou les besoins éducatifs des enfants vivant dans les camps de déplacés.

Cette absence d'informations constitue un obstacle majeur à la planification d'interventions efficaces. L'État et ses partenaires se trouvent dans l'impossibilité de mettre en place des actions ciblées, fautes de données de base pour orienter les décisions, estimer les ressources nécessaires et suivre les progrès.

### 4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de cette opération sont les enfants en âge scolaire vivant dans les camps de déplacés (enfants de moins de 6 ans et enfants allant de la 1<sup>ère</sup> AF à la Huitième année fondamentale).

Les bénéficiaires indirects comprennent leurs familles, les communautés d'accueil, ainsi que les établissements scolaires qui pourraient mieux planifier leur accueil.

### 5. Nécessité et justification de l'opération

L'identification et l'enregistrement des enfants en âge scolaire vivant dans les camps de déplacés répondent à une exigence d'urgence des plus hautes autorités éducatives du pays. Elle s'inscrit pleinement dans l'axe 3 du Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF), qui vise à garantir l'accès équitable à une éducation de qualité pour tous, en particulier pour les enfants en situation de vulnérabilité.

---

<sup>3</sup> 2 octobre 2024, OIM a parlé de plus de 700 000 déplacés interne dont la moitié sont des enfants. [Haïti : plus de 700.000 personnes déplacées, la moitié sont des enfants | ONU Info](#)

17 janvier 2025, UNICEF parle de plus d'un demi-million d'enfants sont déplacés à l'intérieur du pays, soit une hausse de 48 % depuis le mois de septembre, [Près d'un enfant sur huit est en situation de déplacement interne en Haïti, où la violence armée continue de faire rage – UNICEF](#)

La mise en place de cette opération permettra de :

- Disposer d'un fichier actualisé des enfants concernés, une étape indispensable pour planifier et coordonner les actions éducatives dans les zones à forte concentration de déplacés.
- Préparer des réponses éducatives d'urgence, incluant la réintégration scolaire, le soutien psychosocial et le suivi des parcours d'apprentissage.
- Garantir l'inclusion scolaire de ces enfants, conformément aux engagements de l'État haïtien en matière de droit à l'éducation et d'égalité des chances.

Sans cette opération, des milliers d'enfants risquent de rester invisibles, en dehors du système éducatif, avec des conséquences à long terme sur leur avenir et sur la stabilité sociale du pays.

## 6. Rôle du FNE

Créé par la loi du 17 août 2017, le Fonds National de l'Éducation (FNE) est un organisme autonome dont la mission est de participer à l'effort de l'éducation pour tous en Haïti. Depuis son opérationnalisation en 2019, le FNE s'est engagé à soutenir les établissements et les élèves en difficultés, en particulier dans le contexte actuel marqué par l'insécurité généralisée.

Dans cette dynamique, le FNE dispose non seulement du mandat légal, mais aussi de compétences techniques éprouvées pour conduire des opérations de terrain à caractère éducatif. Il peut s'appuyer sur un personnel qualifié capable de concevoir des outils de collecte adaptés, d'encadrer la formation des agents de terrain, et d'assurer le traitement rigoureux et l'analyse des données recueillies.

L'expérience acquise récemment à travers la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF) témoigne la capacité opérationnelle du FNE à intervenir efficacement dans des contextes complexes et sensibles.

## 7. Stratégie de mise en œuvre

### 7.1. Préparatifs et conditions préalables

Avant le lancement de l'opération, plusieurs conditions doivent être réunies pour garantir son bon déroulement :

- Conception des outils : Élaboration des formulaires de collecte (papier ou numérique).
- Mobilisation des ressources humaines : Sélection d'enquêteurs qualifiés et constitution des équipes d'intervention.
- Formation des agents : Séance de formation courte mais ciblée, axée sur l'utilisation des outils, les principes éthiques (consentement, confidentialité) et la conduite des enquêtes.

### 7.2. Mise en œuvre

La première phase de l'opération se déroulera sur une période de quatre jours et couvrira au moins 9 camps de déplacés (grappes) situés dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Elle visera le recensement exhaustif des enfants présents, en distinguant :

- les enfants de moins de 6 ans, en vue d'un accompagnement précoce ;
- les enfants de 6 ans et plus (de la 1<sup>ère</sup> année fondamentale (1<sup>ère</sup> AF) à la 8<sup>ème</sup> année fondamentale (8<sup>e</sup> AF)), en vue d'une réponse éducative d'urgence.

#### Organisation opérationnelle

- 8 enquêteurs seront mobilisés sur toute la durée de l'opération.
- Bien que répartis en deux équipes, les enquêteurs travailleront conjointement dans un seul camp à la fois.
- En moyenne, entre 2 et 3 camps seront couverts par jour, pour permettre une couverture complète du périmètre retenu.

### Répartition indicative par jour

| Jour   | Nombre de camps estimés à couvrir | Camps Visités                         |
|--------|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Jour 1 | 3 camps                           | À choisir selon la réalité de terrain |
| Jour 2 | 2 camps                           | À choisir selon la réalité de terrain |
| Jour 3 | 2 camps                           | À choisir selon la réalité de terrain |
| Jour 4 | 2 camps                           | À choisir selon la réalité de terrain |

Ce calendrier opérationnel est indicatif et pourra être ajusté sur le terrain en fonction de la densité de population, des contraintes d'accès et des conditions logistiques sur le terrain.

### 7.3. Méthodologie retenue

L'approche retenue repose sur un recensement exhaustif, sans échantillonnage, de tous les enfants présents dans les camps sélectionnés (grappes).

Les fiches de collecte seront principalement remplies via des supports numériques. Toutefois, des versions papier seront disponibles en cas de difficulté avec les appareils numériques (panne, réseau, etc.). Dans ce cas, l'enquêteur devra ensuite saisir les informations collectées dans le formulaire en ligne, dès que les conditions le permettront.

### 7.4. Opération post-collecte

#### ✓ Traitement et analyse des données

Après la collecte, les données seront centralisées, vérifiées et nettoyées afin de produire un fichier structuré, désagrégué par âge, sexe, niveau scolaire et autres variables pertinentes.



#### ✓ Exploitation des résultats

Le fichier final sera transmis aux autorités éducatives compétentes pour soutenir la prise de décision en matière de scolarisation, d'accompagnement des enfants déplacés et de planification des interventions.

#### ✓ Résultat attendu

L'opération aboutira à la constitution d'une base de données actualisée et désagrégée, destinée à appuyer des actions ciblées, notamment dans les domaines de la réintégration scolaire, du soutien psychosocial et de l'accompagnement éducatif.

Cette base constituera un outil stratégique d'aide à la décision pour le FNE et ses partenaires institutionnels.

NB : La mise en œuvre reposera sur une coordination étroite avec le MENFP/DDE et les partenaires présents sur le terrain (les mairies, MAST, OIM, Croix-Rouge, les comités de gestion des différents camps, etc.).

## 8. Risques et mesures d'atténuation

La mise en œuvre de cette opération peut rencontrer plusieurs défis :

- accès limité à certains camps en raison de l'insécurité ;
- méfiance des populations déplacées vis-à-vis des enquêteurs du FNE ;
- contraintes logistiques et ressources (temps, argents, etc.) limitées.

Pour y répondre, le FNE doit :

- Entretenir une coordination étroite avec les autorités locales, leaders locaux (responsables des camps) et partenaires humanitaires pour sécuriser l'accès.
- Sensibiliser, au préalable, les communautés sur les objectifs de l'opération.
- Mettre en place une planification logistique adaptée et un suivi rigoureux.

## 9. Portée de l'opération

Bien que la crise des déplacements affecte plusieurs régions du pays, notamment l'Artibonite, le Centre et d'autres zones rurales, l'opération actuelle d'identification se concentrera dans un premier temps sur le département de l'Ouest (zone métropolitaine de Port-au-Prince). Ce choix s'explique par la gravité exceptionnelle de la situation dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, où vivent plus de 1,2 million d'enfants sous la menace directe de la violence, selon l'UNICEF<sup>4</sup> (janvier 2025).

Dans l'Artibonite, les violences à Petite Rivière ont déplacé plus de 92 000 personnes, et dans le Centre, les combats à Mirebalais et Saut-d'Eau ont fait grimper les chiffres de déplacés à 147 000 (La Presse<sup>5</sup>, 13 juin 2025). Cependant, la concentration, l'ampleur et la complexité des camps de déplacés dans l'Ouest justifient qu'il soit traité en priorité comme **zone pilote**, en vue d'un possible élargissement ultérieur de l'opération à d'autres départements affectés.

### Liste provisoire des camps de déplacés ciblés (première phase)

L'opération débutera dans une sélection de camps situés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où la concentration d'enfants déplacés est particulièrement élevée.

Les premiers sites identifiés : (Nom / Adresse)

1. Camp OPC / *BOURDON*
2. Camp OPL / *KAFOU TIFOU*
3. Camp MORMON / *KAFOU TIFOU*
  - Ce site abrite également **trois** autres sous-camps, formant ainsi un ensemble de quatre camps distincts mais contigus à couvrir.
4. REX THEATRE / *CHAMPS DE MARS*
5. ECOLE EQUATEUR / *DELMAS 41*
6. TERRAIN ACRA / *DELMAS 75 RUELLE TOUTEREL*

Remarque : Le site de MORMON représente une priorité logistique particulière, en raison du nombre de sous-camps qu'il regroupe et de la forte densité de population déplacée qu'il accueille.

---

<sup>4</sup> [Près d'un enfant sur huit est en situation de déplacement interne en Haïti, où la violence armée continue de faire rage – UNICEF](#) (Consulté le 16 juin 2025)

<sup>5</sup> [Haïti | Record de 1,3 million de déplacés internes en raison des violences | La Presse](#) (Consulté le 16 juin 2025)

Il pourra nécessiter une mobilisation renforcée ou une organisation par segments, selon les conditions observées sur le terrain, et pourrait même requérir deux journées de travail, en fonction du nombre d'enfants recensés.

## 10. Durée des opérations

L'opération se déroulera sur une durée maximale de Quatre jours.

*(Date de début à déterminer)*

## 11. Budget prévisionnel

Le montant total prévu pour les frais de subsistance, couvrant les repas quotidiens des 8 enquêteurs et 2 chauffeurs pendant toute la durée de l'opération (4 jours), s'élève à **soixante mille (60,000.00) gourdes**.

## Fiche 1 : Enfants en âge scolaire (6 ans et plus)

### Fiche d'identification des enfants en âge scolaire vivant dans les camps de déplacés

1. Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_
2. Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_
3. Sexe de l'enfant : ☐ Masculin ☐ Féminin
4. Date de naissance : .../.../..... (JJ/MM/AAAA)
5. Âge : \_\_\_\_\_
6. Personne responsable (nom complet) : \_\_\_\_\_
7. Lien avec l'enfant : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) : \_\_\_\_\_
8. Téléphone du responsable : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_
9. Dernière classe fréquentée par l'enfant : \_\_\_\_\_
10. Année scolaire correspondante (de la dernière classe) : \_\_\_\_\_
11. Nom de l'ancienne école : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
12. Adresse de l'ancienne école (commune, quartier) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
13. Nom du site ou camp actuel : \_\_\_\_\_
14. Depuis combien de temps l'enfant vit-il dans ce camp de déplacés ?  
☐ Moins de 3 mois ☐ 4 à 6 mois ☐ 7 à 12 mois ☐ Plus d'un an
15. Enfant accompagné de son responsable (tuteur) : ☐ Oui ☐ Non
16. Situation de scolarisation actuelle : ☐ Scolarisé (ailleurs) ☐ Déscolarisé ☐ Jamais scolarisé

## Fiche 2 : Enfants de moins de 6 ans

Fiche d'identification des enfants de moins de 6 ans vivant dans les camps de déplacés

|                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Nom de l'enfant : _____                                                                                                                                                                                                        |
| 2. Prénom de l'enfant : _____                                                                                                                                                                                                     |
| 3. Sexe de l'enfant : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin                                                                                                                                          |
| 4. Date de naissance : .../.../..... (JJ/MM/AAAA)                                                                                                                                                                                 |
| 5. Âge : _____                                                                                                                                                                                                                    |
| 6. Personne responsable (nom complet) : _____                                                                                                                                                                                     |
| 7. Lien avec l'enfant : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :                                                                                                   |
| 8. Téléphone du responsable : _____ / _____                                                                                                                                                                                       |
| 9. L'enfant a-t-il fréquenté une structure de la petite enfance ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non                                                                                                       |
| 9.1. Si Oui, nom de la Structure :<br>_____                                                                                                                                                                                       |
| 10. Nom du site ou camp actuel : _____                                                                                                                                                                                            |
| 11. Depuis combien de temps l'enfant vit-il dans ce camp de déplacés ?<br><input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> 4 à 6 mois <input type="checkbox"/> 7 à 12 mois <input type="checkbox"/> Plus d'un an |

## Liste des enquêteurs et chauffeurs sélectionnés.

| #  | Nom       | Prénom         | NIF OU NIU    | FONCTION  |
|----|-----------|----------------|---------------|-----------|
| 1  | RENFORT   | OPHNIDE ORELUS | 002-530-445-0 | Enquêteur |
| 2  | CALIXTE   | TAINA          | 002-179-086-1 | Enquêteur |
| 3  | CONFIDENT | GENVIEVRE      | 1007965510    | Enquêteur |
| 4  | LABROUSSE | WIDLINE        | 1231656628    | Enquêteur |
| 5  | BRIZARD   | FRANTZ         | 1348458596    | Enquêteur |
| 6  | SUCCES    | STEEVEN JUDE   | 1029860156    | Enquêteur |
| 7  | DESORMUS  | DUMOIS JUNIOR  | 002-820-232-6 | Enquêteur |
| 8  | PHILOGENE | DAVID          | 002-501-745-0 | Enquêteur |
| 9  | JARIEUSE  | JOSUE          | 003-914-187-2 | Chauffeur |
| 10 | FLORESTAL | HORLRICH       | 004-777-891-8 | Chauffeur |

## Budget prévisionnel pour l'opération de recensement dans les camps de déplacés (4 jours)

| Catégorie                               | Détails                       | Quantité | Unité (HTG) | Durée (jour) | Total                |
|-----------------------------------------|-------------------------------|----------|-------------|--------------|----------------------|
| <b>Frais de subsistance</b>             |                               |          |             |              |                      |
| Repas/journée (enquêteurs + chauffeurs) | 10 personnes × frais de repas | 10       | 1,500.00    | 4            | 60,000.00 HTG        |
| <b>Transport et logistique*</b>         |                               |          |             |              |                      |
| <b>Total prévisionnel</b>               |                               |          |             |              | <b>60,000.00 HTG</b> |

\* *Frais de carburant, transport pris en charge par l'Administration*

# Statistique DPCE/MENFP



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFP)

\*\*\*\*\*

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE (DPCE)

\*\*\*

**Tableau de synthèse de l'état de fonctionnement du parc scolaire au début de l'année scolaire 2024-2025**

| DEPARTEMENT  | Nombre d'écoles du parc scolaire | Estimation des effectifs scolaires 2023-2024 | Nombre d'écoles fermées | Pourcentage <u>écoles affectées</u> par la crise | Nombre d'élèves déplacés et affectés par la crise | Pourcentage d'élèves affectés par la crise |
|--------------|----------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| OUEST        | 6779                             | 1,793,410                                    | 816                     | 12.0%                                            | 156,424                                           | 8.7%                                       |
| SUD-EST      | 1059                             | 232,171                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| NORD         | 1804                             | 485,504                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| NORD-EST     | 629                              | 204,395                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| ARTIBONITE   | 2576                             | 670,698                                      | 196                     | 7.6%                                             | 8607                                              | 1.3%                                       |
| CENTRE       | 1466                             | 374,618                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| SUD          | 1124                             | 278,350                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| GRAND-ANSE   | 721                              | 203,849                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| NORD-OUEST   | 1128                             | 324,970                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| NIPPES       | 707                              | 121,658                                      |                         |                                                  |                                                   |                                            |
| <b>TOTAL</b> | <b>17,993</b>                    | <b>4,689,623</b>                             | <b>1,012</b>            | <b>5.6%</b>                                      | <b>165,031</b>                                    | <b>3.5%</b>                                |

Téls : (509) 39 99 84 37 - 39 02 91 74 / [dpce@menfp.gouv.ht](mailto:dpce@menfp.gouv.ht)